



# CAMPUS

MONDIAL  
DE LA **MER**

**SEA TECH WEEK 2020 : CAHIER  
DES CHARGES TRAVAUX  
GRAPHIQUES**

FEVRIER 2020

**SEA** BREST-FRANCE  
**TECH WEEK**

[www.seatechweek.eu](http://www.seatechweek.eu)

Rédacteur | Julien GRAS  
Destinataires | Prestataires externes  
Date du document | 27/02/2020  
Version | 1.0 Final

## Table des matières

|   |   |
|---|---|
| 1. Contexte .....                                 | 2 |
| 2. Offres .....                                   | 2 |
| 2.1. Calendrier prévisionnel .....                | 2 |
| 2.2. Critères de sélection .....                  | 3 |
| 2.3. Cadre de réponse .....                       | 3 |
| 3. Prestation .....                               | 3 |
| 3.1. Descriptif de la commande .....              | 3 |
| 3.1.1. LOT n°1 : adaptations .....                | 3 |
| 3.1.2. LOT n°2 : livret .....                     | 4 |
| 3.2. Calendrier prévisionnel de réalisation ..... | 4 |
| 3.3. Facturation .....                            | 4 |
| 3.4. Sous-traitance .....                         | 5 |
| 3.5. Utilisation des résultats .....              | 5 |
| 4. Renseignements complémentaires .....           | 5 |

# 1. CONTEXTE

Brest affirme chaque année son rôle de leader européen dans le domaine des sciences marines en organisant ou accueillant des événements d'envergure internationale. Parmi ceux-ci, Sea Tech Week®, semaine internationale des sciences et technologies de la mer, devient le rendez-vous régulier de la communauté scientifique et des entreprises qui développent de nouvelles technologies marines, et la vitrine des compétences du Campus mondial de la mer.

Plus d'un millier de spécialistes, chercheurs et industriels se retrouvent ainsi tous les deux ans à Brest, au centre de congrès Le Quartz, pour échanger au cœur des problématiques du monde de la mer.

Cette douzième édition dont le rayonnement est à la fois national et international, ambitionne à nouveau d'affirmer la notoriété de Brest et de la Bretagne comme territoire d'excellence dans le domaine des sciences et technologies de la mer.

La Sea Tech Week® s'articulera autour :

- d'une conférence composée de sessions plénières et de sessions parallèles,
- d'un salon professionnel et de rendez-vous d'affaires,
- de visites techniques et d'un programme réceptif.

A cela peut s'ajouter des visites de laboratoires et d'entreprises à destination des délégations internationales et des journalistes nationaux et internationaux (voyage de presse).

La thématique principale de Sea Tech Week® 2020 est « **L'observation du fond des océans jusqu'au spatial** ». Ce thème sera décliné en une large gamme de sous-thèmes dans les différentes sessions : innovations technologiques, données, climat, biodiversité, réglementation, sécurité maritime, ressources biologiques et énergétiques, etc.

L'ensemble des informations est diffusé sur le site <https://www.seatechweek.eu>.

La communication de l'événement, à la fois en amont pour faire venir les participants et pendant la semaine pour habiller les espaces du Quartz nécessite la réalisation d'un certain nombre de supports.

Dans la dynamique du Campus mondial de la mer, le Technopôle Brest-Iroise, maître d'ouvrage de la Sea Tech Week®, a élaboré le présent cahier des charges relatif à la réalisation d'un certain nombre de visuels pour ses documents de communication.

## 2. OFFRES

### 2.1. CALENDRIER PREVISIONNEL

Le calendrier prévisionnel relatif au présent cahier des charges se déroulera comme suit :

- Avis d'appel à la concurrence : 27 février 2020,
- Date limite de réception des offres : 22 mars 2020 à 23h,
- Analyse des offres et sélection du lauréat : du 23 au 31 mars 2020.

## 2.2. CRITERES DE SELECTION

L'offre des candidats sera appréciée au regard des critères suivants :

| Critères  | Pondération |
|---|-------------|
| <p><b>Valeur technique de l'offre</b></p> <p>La valeur technique de l'offre sera appréciée au vu des sous-critères suivants pondérés en %</p> <p><b>Sous-critère n°1 :</b><br/>Engagement sur les délais : 30%</p> <p><b>Sous-critère n°2 :</b><br/>Pertinence et qualité des références sur des missions équivalentes : 20%</p> <p><b>Sous-critère n°3 :</b><br/>Moyens humains et techniques mobilisables : 10%</p> | <b>60%</b>  |
| <b>Prix des prestations</b>   | <b>40%</b>  |

Le Technopôle Brest-Iroise se réserve le droit de négocier avec les candidats sur les aspects techniques, économiques ou sur les prestations de service.

## 2.3. CADRE DE REPONSE

Les offres doivent parvenir :

- par courrier au Technopôle Brest-Iroise - 525 avenue Alexis de Rochon CS 83809 29238 BREST Cedex 2 sous pli recommandé, ou remise en main propre contre récépissé,
- ou par messagerie électronique avec la mention « Consultation : Travaux graphiques pour la Sea Tech Week® 2020 » à [julien.gras@tech-brest-iroise.fr](mailto:julien.gras@tech-brest-iroise.fr),

**avant le 22 mars 2020 à 23h (heure de Paris).**

Le prestataire fournira une évaluation du tarif de la réalisation. La proposition sera accompagnée d'exemples de réalisations.

Le prestataire chiffre les étapes et éventuelles options lors du dépôt de sa candidature.

## 3. PRESTATION

Les prestations sont décomposées en 2 lots :

| Lot | Intitulé  |
|-----|---|
| 1   | Adaptation d'éléments visuels existants à différents formats d'impression   |
| 2   | Création d'une maquette de livret de conférence et intégration des textes, logos et photos (80 pages intérieures + 4 pages de couverture) |

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots. Des marchés séparés seront conclus à l'issue de la consultation.

## 3.1. DESCRIPTIF DE LA COMMANDE

### 3.1.1. LOT N°1 : ADAPTATIONS

Le titulaire de l'appel d'offres devra adapter les éléments visuels existants (affiche de la Sea Tech Week® existante) dans les formats d'impression suivants :



- Affiches A2 (420 x 594 mm) et 2AO (1189 x 1682 mm)
- Pendrillons (1,2 x 4 m)
- Bâche extérieure (6,5 x 3,2 m)
- Roll-up (85 x 205 cm)
- Options :
  - Plan des salles (AO et A4)
  - Affiches 2m<sup>2</sup> (1185 x 1750 mm)
  - Bâche intérieure (4,0 x 1,7 m)
  - Cartons d'invitation (Format ouvert 350 X 150 mm, format fini 210 X 150 mm)
  - Cartons d'invitation (Format 210 X 150 mm)

Les éléments existants seront fournis au titulaire de l'appel d'offres aux formats Adobe® Photoshop et Illustrator.

Le titulaire livrera des fichiers modifiables avec sources au format Adobe® Illustrator.

### 3.1.2. LOT N°2 : LIVRET

Le titulaire de l'appel d'offres devra créer la maquette du livret de conférence répondant aux critères suivants :

- Magazine de 80 pages + 4 pages de couverture, format fini A4 (avec présentation de la conférence, planning et résumés des sessions, plan du Quartz, etc. fournis par le Technopôle) ;
- Livraison d'un fichier modifiable avec sources, format Adobe® Indesign.

La création graphique de la maquette sera faite en tenant compte des éléments de l'univers graphique existants (logos, couleurs, polices, pictogrammes, etc.).

## 3.2. CALENDRIER PREVISIONNEL DE REALISATION

Mai à octobre 2020

Les fichiers impression seront transmis, dès la notification du marché prestataire, soit par courriel, soit par téléchargement à partir d'un lien fourni par le maître d'ouvrage ou le prestataire chargé de la réalisation des documents de communication.

Le titulaire devra fournir au Technopôle Brest-Iroise une épreuve PDF de validation permettant une relecture correcte, le contrôle des couleurs et du format, à l'attention de Julien Gras ([julien.gras@tech-brest-iroise.fr](mailto:julien.gras@tech-brest-iroise.fr), 02 98 05 63 14). Le bon à tirer sera validé dans un délai maximum d'une semaine. Il conditionne de manière nécessaire toute mise en fabrication.

## 3.3. FACTURATION

Le paiement sera effectué par virement sur présentation de facture. Le délai global de paiement est de 15 jours fin de mois à compter de la réception de facture. Le prestataire qui souhaite le versement d'acomptes devra le prévoir dans le devis. Le total des acomptes ne pourra excéder 30% du coût total de la prestation. Le solde sera versé à la livraison et à la restitution de l'ensemble de la prestation.

## 3.4. SOUS-TRAITANCE

En cas de sous-traitance, le titulaire devra faire accepter le sous-traitant par le Technopôle Brest-Iroise.

## 3.5. UTILISATION DES RESULTATS

Le titulaire du marché s'engage à ne pas faire obstacle à l'utilisation, par le maître de l'ouvrage, de ses prestations inachevées, en ne divulguant pas lesdites prestations au motif de leur inachèvement. Il s'engage à transférer au maître de l'ouvrage tous les travaux et ébauches de travaux réalisés.

En contrepartie de la rémunération versée au titulaire du marché, celui-ci cède au maître d'ouvrage, à titre exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée légale des droits d'auteur, les droits de propriété intellectuelle qu'il détient ou qu'il a obtenus de l'auteur sur les prestations accomplies en exécution du marché.

Ces droits comprennent le droit de reproduction, le droit de représentation, le droit de distribuer et le droit d'adaptation.

La cession ainsi consentie au maître d'ouvrage ne prive cependant pas le titulaire d'exercer par lui-même, concurremment, les mêmes droits d'exploitation sur l'image des réalisations résultant de ses études, notamment pour la réalisation d'un livre de photos de ses travaux.

Le titulaire du marché s'engage, en cas de sous-traitance, à obtenir la cession ou la concession des droits de propriété intellectuelle sur les résultats réalisés par le sous-traitant, dans des conditions identiques à celles prévues dans le présent marché et lui permettant de rétrocéder ces droits au maître d'ouvrage à l'issue du marché.

# 4. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Julien Gras

[julien.gras@tech-brest-iroise.fr](mailto:julien.gras@tech-brest-iroise.fr)

02 98 05 63 14 - 07 60 40 83 05